



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires
La CGT de la fonction publique de l'État.

ASSEMBLEE PLEINIERE DE LA SRIAS
DES PAYS DE LA LOIRE DU 21 JUIN 2010
(SECTION REGIONALE INTERMINISTERIELLE D ACTION SOCIALE)

Monsieur Jean D'AUBIGNY, préfet de Région, assistait pour la première fois à la séance plénière de la SRIAS.

A l'ouverture de la séance, l'ensemble des membres de la commission permanente (composée de représentants de toutes les organisations syndicales représentatives sur la région) a lu une déclaration liminaire :

DECLARATION LIMINAIRE DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA SRIAS DES PAYS DE LA LOIRE

Monsieur le Préfet ,

Les membres de la commission tiennent à appeler votre attention sur les difficultés de fonctionnement de la SRIAS. En effet, nous constatons que depuis la création de cette instance en 1995 elle ne dispose toujours pas de moyens humains et matériels lui permettant un fonctionnement optimal.

Nous nous interrogeons toujours sur notre champ d'intervention possible.

Comment pouvons nous définir notre politique en matière d'action sociale ministérielle sur la région sans que nous soit précisé clairement le type d'actions à mettre en oeuvre?

Monsieur le Préfet, vous avez pris la décision de rattacher la SRIAS à la plate forme RH, cette instance ne dispose toujours pas d'un personnel administratif assurant son secrétariat et celui de son président.

Nous rappelons qu'il ne s'agit pas uniquement d'un simple secrétariat mais aussi de la gestion des crédits qui lui sont alloués voire de participer à l'élaboration de nouvelles actions.

De même en ce qui concerne les moyens matériels, la SRIAS ne dispose toujours pas de locaux qui lui sont propres où elle puisse tenir des réunions et des permanences, ni d'un site internet mis à jour régulièrement.

Par ailleurs et suite à la mise en place d'une nouvelle méthode de travail, nous allons faire aujourd'hui un pré examen des propositions d'actions 2011 que la SRIAS validera à la plénière du second semestre 2010.

A ce sujet nous tenons à rappeler que notre précédente intervention du 10 février 2009 à la DGAFP est restée sans réponse.

Nous tenons à réaffirmer la pertinence du travail de terrain effectué en étroite collaboration avec nos correspondants dans chaque département.

Nous nous interrogeons aujourd'hui sur la volonté réelle de développer l'action sociale interministérielle par l'Etat (DGAFP).

Alors que la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE) se met en place nous constatons que les besoins se font croissants en cette période d'incertitude.

Où est la réflexion pour une harmonisation par le haut d'une action sociale pour tous les agents de l'Etat ?

Les actions menées par la SRIAS pourraient apporter une réponse dans la mesure où l'Etat s'en donnerait les moyens.

Monsieur le Préfet répond très clairement, que tant sur les moyens humains que matériels il n'est pas possible d'aller au-delà de l'existant.

- La création de la plate-forme RH ne permet pas d'obtenir la mise à disposition de personnel complémentaire ; le préfet préconise une plus grande mutualisation des moyens.
La CGT regrette que ces moyens supplémentaires ne soient pas suffisamment pris en compte par les services de l'état pour avoir une action sociale interministérielle de qualité.

- Les salles de réunion dédiées (en l'occurrence pour la SRIAS) ne sont pas dans les idées qui prévalent.

Dans la réforme actuelle (REATE), il faut reconsidérer le parc immobilier de l'état et regrouper les services de manière homogène ; quant aux locaux propres à la SRIAS, ce n'est pas envisageable.

A nouveau, la CGT regrette, que les services de l'état ne prennent pas en compte les besoins matériels (salles dédiées,...) pour exercer de façon optimale son mandat dans l'action sociale interministérielle.

- La création du site Internet suscite une interrogation de fond quant au liens avec des sites de l'Administration existants. L'hébergement sur le site de la préfecture est une possibilité.

La CGT déplore là encore le manque de réactivité de l'administration sur la communication via internet et relative à l'Action sociale. Espérons que cette situation ne perdure pas et qu'un site répondant à l'attente des agents va rapidement être créé.

Devant l'insistance de la CGT, le préfet promet d'améliorer la situation au cours du deuxième semestre.

ORDRE DU JOUR

BILAN TEMPÊTE « XYNTHIA » :

Le Président souligne l'efficacité du travail collégial et de terrain effectué sur ce dossier. (50 000 euros d'aides d'urgences octroyés par la D.G.A.F.P.).

Il souhaite partager avec tous les acteurs de l'action sociale interministérielle, les remerciements des victimes pour l'aide d'urgence qu'ils ont perçus.

Aujourd'hui 39 agents de l'Etat actifs et retraités ont reçus une aide.

Deux critères avaient été validé par les assistantes sociales, la Préfecture de la Vendée et le S.G.A.R. :

- 1000 euros pour les victimes ayant tout perdu
- 500 euros pour les moins touchés
- 30 000 euros ont été versé aux victimes

Le travail continue, une réunion est prévue à la Préfecture de la Vendée le mardi 21 septembre 2010 à 14H30, avec les services sociaux départementaux et les assistant(es) sociaux, pour évaluer d'éventuels nouveaux besoins.

La CGT félicite le président de la SRIAS et tous les intervenants des différents ministères pour leurs actions exemplaires de solidarité.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA SRIAS

Le président a mis en place des réunions pour déterminer des actions sur le terrain, a établi de meilleurs contacts avec le CIAS en partenariat avec les 5 départements de la Région. Il préconise la mise en place de commissions thématiques composées de membres de l'Administration et des syndicats (1-communication – 2-petite enfance – 3-logement – 4-restauration)

Les modalités, selon le préfet, sont à creuser, il pose 2 questions :

- une de principe : « la SRIAS travaille sur des sujets mais chacun prend sa responsabilité » ;
- une d'efficacité : « la charge de travail des fonctionnaires collaborateurs des services ne permet pas de dégager du temps, les fonctionnaires affectés doivent d'abord accomplir leurs tâches sur les postes où ils ont été nommés »

Le préfet s'interroge aussi sur l'utilité d'une présence physique et propose un travail un amont ou en aval.

Le président ajoute que les acteurs sociaux désirent participer davantage au fonctionnement de la SRIAS et des commissions.

Le faisons mieux avec moins semble être de mise ; la CGT ne peut se satisfaire de cette situation, elle revendique des moyens supplémentaires en appui avec la plate-forme pour mener à bien les missions confiées aux acteurs de l'action sociale interministérielle.

CHANTIERS 2010

1- Enquête de besoins

Un étudiant en psychologie a commencé une enquête afin de connaître les besoins réels des agents.

Un premier questionnaire a été établi auprès des institutionnels, mais l'étudiant sollicité a cessé ses études en cours d'année.

Les représentants de la SRIAS déplorent cette situation et s'interrogent quant à faire appel à un professionnel afin de continuer l'enquête de besoins commencée.

2-Carte culture

Des supports ont déjà été achetés. Les membres de la Commission Permanente essaie de trouver des prestataires offrant des possibilités de réduction, pour la culture et divers loisirs.

Une demande semble être envisagée vers le partenaire ACENER, mais le coût semble aussi important (3 000 € pour 1 000 cartes).

3-Site Internet

Volonté d'une mise à jour mais pour l'instant, les membres de la commission permanente n'avaient pas la main.

4-Formations et séminaires

Une formation est prévue pour les gestionnaires des restaurants Inter administratifs.

Un séminaire des membres de la SRIAS devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre 2010.

Gestion informatisée des logements – proposition d'accès informatisé à l'offre de logements sociaux

Le projet de la mise en place de cet outil devrait permettre aux agents de l'état de connaître le parc immobilier à disposition. (demandes, offres, renouvellements, attributions, contingents).

Le Président de la SRIAS propose que le 44, soit département expérimental.

Le Préfet pense qu'il y aura des problèmes pour trouver des offres et que le marché social est tendu à Nantes. Cependant, il se dit prêt à examiner les propositions si toutefois, une discussion a eu lieu en amont avec la plate-forme et lui-même.

PROPOSITIONS D'ACTIONS 2011

Dans le 49 : - Forum bien-être/ santé - Gestion du patrimoine et droits de succession - Aide à domicile - Sensibilisation aux dangers d'Internet Dans le 53 - Consultations juridiques - Consultations en économie sociale et familiale - Consultations en psychologie - Gestion du stress - Aide à domicile - Réussir sa vie de retraité - Echanges sur les relations parents/adolescents - Difficultés liées à Internet - Atelier mémoire - Visite à Terra Botanica à Angers	Dans le 44 : - Conférence sur Alzheimer - Vacances pour les enfants handicapés - Aide aux devoirs - Sortie aux Escales de Saint-Nazaire Dans le 72 - Entrée dans la retraite - Les énergies renouvelables - Souffrance au travail : le stress Dans le 85 - Séjours de vacances pour enfants de 8 à 15 ans - Maintien à domicile des agents ayant des problèmes de santé - Aide juridique - Monoparentalité , quelles solutions de garde - Sortie : Les Machines de l'Ile à Nantes
--	--

QUESTIONS DIVERSES

1 – autorisation d'absence

La CGT a interrogé le Préfet quant aux autorisations d'absence données à certains agents de l'état et pas à d'autres en ce qui concerne les actions organisées par la SRIAS.

Le Préfet s'est engagé à vérifier si une harmonisation était faite pour tout le monde. (La CGT rappelle que les organisations syndicales siégeant en CDASS (action sociale Finances) avaient dû se battre contre la décision du DSF 44 pour obtenir deux « malheureuses demi-journées » d'autorisations d'absence.

2-Le RIA de Saint-Nazaire

Le Président du CDASS M. Raude est intervenu en demandant au Préfet si ce dossier avançait.

Monsieur Le Préfet, a répondu :

- la quantification des agents susceptibles de fréquenter le RIA n'est pas terminée.
- L'administration reste enthousiaste car des projets se préciseraient avec, l'intérieur, les services fiscaux, le trésor et le tribunal, pour pouvoir manger à l'hôpital ou à la cantine des gendarmes et éventuellement auprès de la restauration privée .
- Selon le Préfet, une partie des personnes concernées reste satisfaite.

Pour la CGT , le préfet semble vouloir se réfugier derrière l'existant afin de ne pas avoir à créer une autre structure de restauration; pourtant de réels besoins existent et des partenariats avec la fonction publique territoriale locale (CARENE) pourraient être envisagés. Pour les Finances, la restauration sur st Nazaire risque d'avoir, à terme, « un goût salé » en matière de financement. La CGT, préoccupé par une restauration collective de qualité et équitable pour tous, mettra tout en œuvre pour favoriser l'implantation d'une nouvelle structure.

VOS REPRESENTANT A LA SRIAS PAYS DE LOIRE

Marianne GAUTIER – DGFIP 44 - 02.51.12.85.53

Christophe ANDRE – DGFIP 44 - 02.40.85.68.38

James VARENNES – DDEA 85 (et actuel président) - 06.70.03.94.49